

NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON

CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE OU DANS TOUT AUTRE PAYS. LES OBLIGATIONS (ET LES ACTIONS SOUSJACENTES) NE PEUVENT ETRE NI OFFERTES NI VENDUES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE SANS ENREGISTREMENT OU EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMEMENT AU U.S. SECURITIES ACT DE 1933 TEL QUE MODIFIE. FONCIERE DES REGIONS N'A PAS L'INTENTION D'ENREGISTRER L'OFFRE EN TOTALITE OU EN PARTIE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE NI DE FAIRE UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE



Paris, le 12 novembre 2013

Communiqué de presse

Rachat par Foncière des Régions de 1 151 832 Obligations à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes (ORNANE) à échéance 1er janvier 2017 au prix unitaire de 95,5 euros (Code ISIN FR0011050111)

Paris, le 12 novembre 2013 - Foncière des Régions (la «**Société**» ou «**FdR**») a, concomitamment au lancement ce jour de l'émission des ORNANE à échéance 1er avril 2019 (les «**Obligations**»), sollicité, par l'intermédiaire de BofA Merrill Lynch, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, HSBC et Natixis, via une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé (*reverse bookbuilding*), les intérêts vendeurs de certains porteurs d'ORNANE à échéance 1er janvier 2017 émises le 24 mai 2011 (les «**ORNANE 2011**») en dehors des Etats-Unis d'Amérique (la «**Proposition de Rachat**»).

Dans le cadre de la Proposition de Rachat, la Société a recueilli des intérêts vendeurs portant sur 1 151 832 ORNANE 2011, représentant environ 18,0% des ORNANE 2011 en circulation, au prix de 95,5 euros par ORNANE 2011, pour un montant global d'environ 110 millions d'euros.

Le rachat des ORNANE 2011 aura lieu après la clôture de NYSE Euronext Paris le 21 novembre 2013, soit le jour de bourse suivant celui du règlement-livraison des Obligations. Les ordres de vente ont été collectés sous condition suspensive de la réalisation du règlement-livraison des Obligations.

A l'issue de la Proposition de Rachat, 5 253 945 ORNANE 2011, représentant environ 82,0% du nombre d'ORNANE 2011 initialement émis, resteront en circulation. Les ORNANE 2011 rachetées seront annulées conformément à leurs modalités et à la loi.

A la suite de la Proposition de Rachat, qui porte sur moins de 20% du nombre d'ORNANE 2011 initialement émises, la Société n'entend pas mettre en œuvre de procédure de désintéressement du marché.

NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON

CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE OU DANS TOUT AUTRE PAYS. LES OBLIGATIONS (ET LES ACTIONS SOUSJACENTES) NE PEUVENT ETRE NI OFFERTES NI VENDUES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE SANS ENREGISTREMENT OU EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMEMENT AU U.S. SECURITIES ACT DE 1933 TEL QUE MODIFIE. FONCIERE DES REGIONS N'A PAS L'INTENTION D'ENREGISTRER L'OFFRE EN TOTALITE OU EN PARTIE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE NI DE FAIRE UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Contacts :

Relations investisseurs :

Sébastien Bonneton

Tél. : + 33 (0)1 58 97 52 44

E-mail : sebastien.bonneton@fdr.fr

Relations presse :

Géraldine Lemoine

Tél. : + 33 (0)1 58 97 51 00

E-mail : geraldine.lemoine@fdr.fr

A propos de Foncière des Régions :

Partenaire de la stratégie immobilière des entreprises, Foncière des Régions conçoit à leurs côtés des solutions immobilières durables et innovantes avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions dispose d'un patrimoine d'environ 10 Mds€ part du groupe (16 Mds€ en part totale), loué principalement à des grands comptes leaders de leur secteur (Suez Environnement, Thales, Dassault Systèmes, Orange, Edf, IBM, Eiffage...). Cette culture du partenariat responsable repose sur des valeurs et des savoir-faire clés: vision et expertise.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans les indices éthiques FTSE4 Good, ASPI Eurozone® et DJSI World.

Foncière des Régions est notée BBB- / Stable par Standard and Poor's.

www.foncieredesregions.fr

NE PAS DIFFUSER AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, EN AUSTRALIE, AU CANADA OU AU JAPON

CE COMMUNIQUE NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE OU DANS TOUT AUTRE PAYS. LES OBLIGATIONS (ET LES ACTIONS SOUSJACENTES) NE PEUVENT ETRE NI OFFERTES NI VENDUES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE SANS ENREGISTREMENT OU EXEMPTION D'ENREGISTREMENT CONFORMEMENT AU U.S. SECURITIES ACT DE 1933 TEL QUE MODIFIE. FONCIERE DES REGIONS N'A PAS L'INTENTION D'ENREGISTRER L'OFFRE EN TOTALITE OU EN PARTIE AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE NI DE FAIRE UNE OFFRE AU PUBLIC AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Avertissement

Ce communiqué ne constitue pas une invitation à participer à la procédure de rachat des ORNANE 2011 dans un quelconque pays dans lequel, ou à une quelconque personne à laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. En particulier, la procédure de rachat des ORNANE 2011 n'est pas proposée et ne sera pas proposée, directement ou indirectement aux résidents des Etats-Unis (au sens de la règle 800(h) du *Securities Act* de 1933 tel que modifié) sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit. Les personnes en possession de ce communiqué sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires.